

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 22 septembre 2014

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 25 (26 à partir du point n°III 1) D
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 8 (9 à partir du point n°III 1) C
(8 à partir du point n°III 1) D
- AYANT DONNE POUVOIR : 6 (7 à partir du point n°III 1) C

Le Lundi 29 septembre 2014 à 18h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Les Chapelles, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Alain ANXIONNAZ, Louis GARNIER, Eric MINORET (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (à partir du point n°III 1) D) (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean Claude FRAISSARD (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Messieurs Gilles MAZZEGA, Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Monsieur Jean-Luc PENNA), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Monsieur Gilles FLANDIN), Claude MAHNANA.
Messieurs Marc BAUER (pouvoir à Monsieur Gérard MATTIS), Alain EMPRIN (pouvoir à Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD à partir du point n°III 1) C), Michel GIRAUDY (pouvoir à Madame Jacqueline POLETTI), Laurent HANICOTTE, Xavier TISSOT (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Georges TRESALLET (pouvoir à Madame Simone PERGET)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Luc PENNA

Accusé de réception en préfecture
073-247300254-20140929-2014-54-DE
Date de télétransmission : 02/10/2014
Date de réception préfecture : 02/10/2014

N°2014-54 - TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD

Vu l'organigramme des services de la Communauté de Communes référençant les postes au sein de la collectivité.

Considérant qu'il convient également de prendre en considération les emplois pour lesquels :

- Des agents sont en disponibilité ou momentanément indisponibles pour cause de congé maladie, maternité ou accidents du travail ; des postes de remplacement étant prévus à cet effet ;
- Ainsi que de prononcer des avancements à court terme ; les suppressions de postes concomitants nécessitent un avis préalable du Comité Technique Paritaire siégeant auprès du Centre Départemental de Gestion.

Le tableau des effectifs communautaires est mis à jour, comme indiqué ci-dessous.

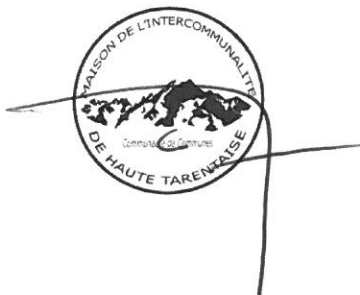
Le Conseil Communautaire, à l'**unanimité**, décide de:

- **VALIDER** la mise à jour du tableau des effectifs communautaires.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,

Gaston PASCAL MOUSSELARD



	BP	DMA	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet
			TOTAL				
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	1	1	0	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	0	0	0	1	1	
	Adjoint administratif de 1ère classe	1	1	2	2	0	
	Adjoint administratif de 2ème classe (dont un contrat d'avenir)	10	0	10	12	2	1 (28h00)
	Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	0	1	1	
	Rédacteur principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	
	Rédacteur	1	0	1	1	0	
	Attaché principal	1	0	1	1	0	
Attaché	2	0	2	2	0		
				18			
TECHNIQUE	Adjoint technique principal de 2ème classe	0	3	3	3	0	
	Adjoint technique de 1ère classe	0	4	4	4	0	
	Adjoint technique de 2ème classe	7	3	10	11	1	2 (29h00 et 8h30)
	Agent de maîtrise	0	1	1	1	0	
	Technicien	0	1	1	1	1	
					19		
	Adjoint d'animation de 2ème classe	2	0	2	2	0	
	Animateur	1	0	1	1	0	
					3		
CULTURE	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	6	0	6	6	0	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4	0	4	4	0	
	Assistant d'enseignement artistique	6	0	6	8	2	
					16		
MEDICO SOCIAL	Infirmier territorial en soins généraux	1	0	1	1	0	
TOTAUX		44	13	57	57	64	

N.B : Postes vacants pour des remplacements éventuels